Actualités

Gers

Restrictions d'irrigation

A l'heure où une partie de la France est en restriction d'irrigation, le Gers n'échappe pas à la règle. Même si jusque-là, la réalimentation et les quelques épisodes pluvieux ont permis d'éviter le pire, la fin de campagne s'annonce tendue avec l'étiage qui se prolonge.

Le respect des mesures en vigueur permettra de poursuivre la fin de campagne le plus longtemps possible.

Bassin de l'Adour:

- Axes Adour, Arros : aucune restriction
 - Louet : tours d'eau
- Midour, Douze : arrêt définitif des prélèvements pour rrigation.

Système Neste (y compris Boues):

• Tours d'eau en vigueur, 1 jour sur 2 à compter du 6 septembre, 8 h, sur l'ensemble des axes réalimentés.

Bassins autonomes:

- Auvignon : pas de restriction
- Gélise : pas de restriction
- Auzoue : arrêt définitif des prélèvements pour irrigation
- Auroue : interdiction des prélèvements

Auloue : prélèvements possibles actuellement sur les deux zones.

Pour plus de précisions et une actualisation de cet état des lieux, rendez-vous sur notre site internet : www.gers. chambre-agriculture.fr rubrique eau.

2 Volonté Paysanne du Gers n° 1327 - 27 septembre 2019